

Perpignan le 17 JUL. 2020



A l'attention des membres TITULAIRES représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

A l'attention des membres SUPPLEANTS représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

Comité Technique
Dossier suivi par S. CANTIER
(Tél : 04.68.34.86.29)

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la réunion du **COMITE TECHNIQUE** se tiendra le :

Judi 30 juillet 2020 à 10h30 au CDG 66 (R+1 Salle de Conférence)

ORDRE DU JOUR

I – Désignation des secrétaires et adoption du procès-verbal de la séance antérieure.

II – Modification de la durée du temps de travail.

A – Suppression de poste

III – Organisation des administrations.

A – PCA/PRA du CDG 66, des collectivités et leurs établissements publics.

B – Temps partiel.

C – Mise à jour délibération RIFSEEP – projet IHTS.

D – Modification horaires.

E – Projet mise en œuvre du télétravail.

F – Règlement intérieur (modification).

G – Conditions d'accueil et de formation des apprentis.

H – Organigramme, fiches de poste.

IV – Ratios promus promouvables.

Les dossiers sont transmis uniquement sur le site du CDG66.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Président Robert GARRABE

Par délégué

Le Directeur

Franck ERANCERIES



Tous les courriers adressés au Centre de Gestion le sont à Monsieur le Président
Centre Del Mòn – 35 boulevard Saint Assiscle – BP 901 – 66020 PERPIGNAN Cedex
Tél : 04-68-34-88-66 – Fax : 04-68-34-87-24 – E-mail : s.cantier@cdg66.fr